

France Volontaires

✘ La plateforme France Volontaires est née le 1er octobre 2009 sur le socle de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP). Elle a pour objet de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) et de contribuer à leur mise en œuvre. Ce projet s'exprime dans le respect des valeurs énoncées dans la charte commune à laquelle adhèrent les organismes d'envoi de volontaires et eux-mêmes. [Elle est par ailleurs membre du Groupement d'Intérêt Public Agence du Service Civique et contribue au développement du Service Civique, dans le cadre de son volet international.](#)

France Volontaires appuie et soutient les acteurs du volontariat, candidats, volontaires, structures d'accueil ou d'envoi. Les missions de la plateforme sont spécifiées dans [le Contrat d'Objectifs et de Performance](#) signé entre France Volontaires et le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

- Promouvoir les engagements
- Animer le réseau
- Accompagner partout dans le monde
- Innover
- Conseiller et orienter
- Informer
- Valoriser l'expérience

Une convention de partenariat qui définit les engagements de l'Etat et des associations d'envoi de Volontaires ainsi qu'une Charte du volontariat international d'échange et de solidarité qui précise les principaux engagements qualitatifs à tenir par les associations d'envoi et par les Volontaires, ont été signées lors du lancement de France Volontaires.

France Volontaires s'est dotée de statuts associatifs dès fin 2009, est une association régie par la Loi de 1901. Consultez nos statuts.

France Volontaires reste par ailleurs structure d'envoi de volontaires de solidarité international (VSI), mais dans une mesure relative, elle transfère également des missions à ses membres (une vingtaine en 2012).

Plus d'infos sur les actions et les missions de l'association sur : <https://www.france-volontaires.org/>